

RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL

Des valeurs à défendre et concrétiser

Cette année, c'est **l'accueil inconditionnel** des participants en son sein que l'association Mot à Mot souhaite rappeler comme valeur forte et constitutive. En cette période où, plus que jamais, s'imposent les questions des responsabilités du social, du politique et de l'économique pour recréer un sentiment d'appartenance à un projet collectif, **Mot à Mot réaffirme qu'elle s'appliquera à transmettre le langage à toutes celles et tous ceux qui la solliciteront**. Les uniques critères d'accès aux ateliers demeurent d'ordre pédagogiques (niveau de langue, intensité de la formation souhaitée, besoins langagiers spécifiques), seuls critères pertinents pour confirmer ou infirmer l'adéquation entre les réponses proposées par l'association et les demandes des participants.

Un second axe fort pour l'association, est de continuer à proposer **un espace collectif où chacun et chacune puisse s'impliquer dans la gouvernance**, débattre, imaginer, confronter des pensées, proposer des cheminements et codécider, **quel que soit son statut** social, sa ou ses langues familières, ses appartenances culturelles ou religieuses, son parcours professionnel ou ses qualifications.

Pour ce faire, cette année, le collectif d'Administration a pu bénéficier d'un temps très fort de travail et de réflexion collective, grâce à l'intervention des professionnels de l'éducation populaire de la Scop l'Orage, pour animer 3 journées de formation sur « Comment faire équipe ? ». Le Collectif d'Administration en est ressorti d'autant plus uni et outillé pour expérimenter les manières de donner parole et pouvoir de décision égalitaire à l'ensemble de ses membres.

Voici en quelques mots, des témoignages de ces expériences de travail :

- « *L'association est à nous, on se sent chez nous* »
- « *Mot à mot, c'est comme les poissons avec la mer : si on en sort, on est mort* »
- « *C'est ouverture et implication citoyenne* »
- « *C'est rencontrer des gens très différents que l'on n'aurait pas rencontrés autrement* »
- « *Le CA cette année, c'est prendre de la hauteur* »

Des liens indispensables à entretenir

Les partenariats, quelles que soient les formes qu'ils prennent (appuis financiers, mise à disposition de lieux, circulation des informations, orientation de participants, échanges de pratiques, mise en commun de matériel, interventions artistiques et culturelles) sont **les bases sur lesquelles Mot à Mot s'appuie pour mener à bien ses projets**.

C'est pourquoi, nous remercions tout particulièrement **les structures qui ont mis à disposition de Mot À Mot, leurs salles pour l'accueil des ateliers linguistiques** : l'AAPI, l'ASM, le LoKal 36, la Friche de la Belle de Mai, le collège Versailles, Sextant et Plus, et la Maison Pour Tous (MPT) Belle de Mai toutes situées dans le 3ème arrondissement. **Le maillage associatif** que permet ce partenariat continue de **favoriser les circulations d'information, les orientations des personnes sur les dispositifs du territoire, et le décloisonnement des réponses de l'action sociale et culturelle, proposée sur le 3ème.**

Remercions également l'Ambassade de Turfu de la Belle de Mai (Collectif ETC), qui a mis à disposition de l'association Mot à Mot ses espaces à plusieurs reprises, pour des ateliers linguistiques ou pour des ateliers artistiques ponctuels, et a favorisé de ce fait de manière très efficace la poursuite de ce maillage associatif.

Le partenariat avec les membres du LoKal 36 (association En Chantier, l'association 3,2,1, et Julia Burtin- journaliste et traductrice) nécessite tout autant nos remerciements, qu'il s'agisse des **nombreuses mises à disposition d'espace pour animer des ateliers, pour permettre les permanences hebdomadaires d'accueil et d'inscription, pour accueillir les permanences d'écrivains publics, ou encore les nombreuses réunions de travail des membres du Collectif d'Administration.** C'est aussi le partenariat avec l'association En Chantier qui permet **la mise à disposition mensuelle de la Cantine du Midi pour le Miam Miam Vroum Vroum, maillon indispensable du projet 'des Mots pour le Code ».**

Remercions également les autres structures au sein desquelles Mot À Mot est intervenue en 2016-17: l'AAJT, le Secours Catholique de Marseille le CRI PACA, espaces propices à de riches rencontres langagières.

Par ailleurs, nous remercions également l'ensemble **des structures orientant** régulièrement des personnes sur Mot À Mot (AAPI, ASM, Mission Locale / Pôle Emploi, EPFF, Plateforme Linguistique : ADREP, La Fraternité, MPT Kleber ; CIERES, AHPH, Appel d'Aire, Asile 404, CADA SARA, Centre social St Gabriel, Centre Velten, CIA, collège Versailles, école PeyssonNELI, fondation Abbé Pierre, HAS, OFII, PMI, RESF, les Resto du coeur), accueil de jour Marceau.

Un grand merci aussi aux financeurs de l'association pour la confiance qu'ils ont accordée à l'association en 2016 2015 (État, CUCS, DDCS, FONJEP, CD 13, Fondation Elle, Ville de Marseille, Fondaher, REAPP, FDVA, Fondation Logirem).

Cette année, c'est à un partenariat artistique et culturel particulièrement riche auquel l'association Mot à Mot adresse ses remerciements. Qu'il s'agisse de partenaires avec lesquels développer **des participations ponctuelles à des événements culturels** (Les Bans publics, La compagnie Peanuts, Aflam, la compagnie Redplexus, le théâtre Massalia, et le collectif Brouettes et Compagnie) ou les partenaires avec lesquels des **ateliers artistiques** ont été animés sur des périodes plus longues. Remercions très chaleureusement dans ce cadre Sacha Steurer pour l'animation des **ateliers d'écriture** qu'elle a proposés dans le cadre du projet intitulé « **s'apprendre à soi-même sa**

propre langue ». Remercions dans ce même cadre le collectif Super terrain, et l'ensemble des membres de l'Ambassade de Turfu, pour l'édition d'un recueil collectif de poèmes intitulé « **Dansant comme les mots dans la bouche d'un muet** », poèmes issus desdits ateliers d'écriture menés par Sacha Steurer.

Un grand merci également à l'association « Des mots comme des idées » pour l'animation d'ateliers aboutissant à **la réalisation collective d'un Roman Photo marseillais « Les éphémères »**, présenté prochainement au Mucem (26 mai).

Un immense *shukran* adressé à la compagnie Wagons libres, pour le précieux travail proposé aux participants de Mot à Mot dans le cadre du **projet artistique Droite Gauche. La Radio des mots** est un ensemble d'ateliers proposant un cadre pour la construction d'une expérience commune nourrie de jeux de langage et de jeux de rôle pour la construction d'un objet commun : **une émission radiophonique**. L'implication forte de Lénaïg est le moteur principal de ces envolées théâtrales, un grand merci pour l'énergie qu'elle y met.

Saluons par ailleurs le partenariat de plus en plus intensif avec le cinéma Le Gyptis, qu'il s'agisse de l'accueil des participants de Mot à Mot au sein du **club de programmation du cinéma**, ou encore des **programmations cinématographiques communes, permises par ce cinéma de quartier accueillant, et soucieux de la prise en compte des centres d'intérêt des habitants du quartier**. Une programmation commune de **films comoriens** est prévue dans ce cadre le 24 mai au Gyptis, programmation accompagnée d'un buffet comorien préparé par des membres de Mot à Mot.

Ce travail de programmation cinématographique prendra forme par ailleurs grâce au partenariat avec Aflam, invitant un groupe de cinéphiles de Mot à Mot à **réaliser la programmation des films qui seront projetés à la Villa méditerranée et au Vidéodrome** les 13 et 15 juin, dans le cadre des « **programmeurs en herbe** ».

C'est grâce à l'implication forte de Sylviane que ces partenariats sont facilités, et qu'une curiosité cinéphilie est alimentée auprès des participants de Mot à Mot. Elle **invite également les participants à passer de l'autre côté de la caméra**, en leur proposant la réalisation d'un film. Ce projet a pour but de réaliser un documentaire-fiction sur l'association des participants (sujet qu'ils ont choisi eux-mêmes). À ce jour, un premier court métrage de 10 minutes a vu le jour : « *Femmes au volant, liberté au tournant* ».

Remercions enfin fortement le partenariat établi avec l'association l'Encre Bleue pour mettre en place des **permanences hebdomadaires d'écrivains publics**. L'Encre bleue a permis la mise en place de ces permanences, la mise à disposition des outils utiles pour ce faire, mais aussi la transmission des savoir-faire liés aux années d'expérience de cette association, auprès des 3 bénévoles de Mot à Mot impliquées dans cette permanence. La forte fréquentation de la permanence témoigne de l'adéquation de la réponse à un besoin urgent sur le quartier, qu'il s'agisse de se repérer dans les multiples écrits administratifs ou encore de faire les déclarations numériques de plus en plus nombreuses (PÔLE EMPLOI, CAF). *Marhaba* à l'Encre bleue, Frédérique, Jacques, Martine et Pascale pour les mises à disposition hebdomadaires de leurs mains d'écrivaines !

Des désirs à concrétiser

Cette année, Dina Ben Ezra, et Agathe Petit, chercheuses et enseignantes à l'IRTS (Institut Régional de Travail Social) de la région PACA, ont effectué une recherche action afin d'observer les processus d'accompagnement s'appuyant sur des formes collectives plutôt qu'individuelles. Cette recherche action a permis **une belle prise de recul sur le projet lié à l'obtention du Code de la route**, prose de recul très utile à l'association, qu'il s'agisse des **apports analytiques fournis**, mais encore des **processus de conscientisation permis** par cette recherche action, pour les salariées, les participantes au projet, mais aussi les participants de l'association de manière plus globale. Ce fut donc **un véritable moteur pour l'association**.

Retenons entre autre ici la mise en avant de l'apprentissage du français pour l'obtention du Code de la route, comme **un réel outil d'empowerment**. La recherche a également montré combien **l'émancipation et la liberté sont des finalités communes et centrales à tous les acteurs concernés par l'action, renvoyant à la dimension politique de l'action et par extension du projet associatif**.

Elle pose en fin d'analyse les questions suivantes :

Comment articuler la dimension collective du projet avec un objectif qui est essentiellement individuel (obtention code , puis permis) ?

Comment concilier l'évaluation de cette action qui porte à la fois sur le processus (confiance en soi, solidarité, empowerment, émancipation) et sur des résultats (obtention du code/permis de conduire; réinsertion professionnelle) avec une évaluation principalement centrée sur des indicateurs quantifiables?

Comment soutenir et développer le collectif des femmes dans ses projets et l'action collective de l'association, qui s'inscrit bien au-delà de sa mission linguistique première ?

Nous envisageons très prochainement **la rencontre avec une auto-école** s'installant dans le quartier, avec l'espoir de mettre en place un partenariat dès septembre 2017, permettant entre-autre l'animation des ateliers de préparation linguistique au sein de l'auto-école, évitant ainsi la rupture brutale entre l'énergie se dégageant du collectif à Mot à Mot, et la perte de confiance découlant de la perte brutale du groupe lors de l'inscription individuelle en auto-école. Ce défi reste à relever pour l'association qui chemine.

La transmission de la langue algérienne a pris la forme d'ateliers bi-mensuels tous au long de l'année scolaire 2016-2017. Cette aventure langagière a réuni un groupe régulier d'une dizaine de participants. Un grand bravo à Aziza pour l'énergie avec laquelle elle transmet cette langue, grandement pratiquée à Marseille ! Un stage d'immersion a également été proposé une fois, afin de s'adresser aux personnes ne pouvant s'impliquer à l'année, et préférant une formule ponctuelle et intensive !

Nous n'avons pas réussi à transmettre cette année d'autres langues telles que le comorien, roumain, romani ou **autre bagage linguistique**. **Nous continuons de rêver d'y parvenir dès que toutes les**

circonstances le permettront !

L'acquisition d'une bibliothèque d'ouvrages comoriens permet de prolonger ces pratiques langagières les plus diverses, qu'il s'agisse de permettre la circulation de ces ouvrages, ou leur lecture partielle lors d'évènements tels que les journées de cinéma portes ouvertes du Gyptis par exemple!

Nous comptons bien poursuivre le déliement des langues, sous toutes ses formes !

Des implications à saluer

En 2016, c'est un groupe de 68 adhérents que nous remercions pour leur soutien, essentiel pour faire valoir les projets de l'association. À ce jour, 48 personnes ont renouvelé ce soutien pour l'année 2017.

Comment ne pas saluer généreusement **le travail indéniable, le soutien inconditionnel, la force multiple du Collectif d'Administration composé en 2016-2017 de 18 personnes** : aide à la recherche de financements, organisation d'événements associatifs, aide à la communication, comptabilité, entretien informatique, mobilisation et réflexions sur le fonctionnement général de l'association, animation de projets et partenariats culturels et artistiques : Amina, Aziza, Camelia, Clothilde, Fatima, Francesca, Léa, Léna, Maria, Marie-Pierre, Moinadjema, Nadège, Omar, Riziki, Simon, Sylviane, Tawfik, et Yamina.

Remercions tout autant **les co-animatrices des divers ateliers linguistiques** pour les regards extérieurs utiles qu'elles permettent sur l'animation pédagogique, mais aussi le soutien indispensable à l'individualisation des apprentissages en séances, et la richesse des rencontres qu'elles permettent : Almut, Claudine, Frédérique, Josette, Maria, Marie-Agnès, Marie-France, Martine, Pascale, Sonia et Sylviane.

Adressons enfin nos salutations aux stagiaires venus traverser l'association, y porter leurs regards observateurs, participer aux ateliers, administrer et organiser ses activités : Célie , stagiaire en dans le cadre de ses études pour obtenir le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (IRTS PACA Corse), Ismaeil effectuant un stage dans le cadre de son parcours au sein du lycée professionnel Régional Ampère, et Gabriel accueilli dans le cadre de son stage de 1ère année de Master FLE.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1. Passerelles Écolières

Ce projet comprend 2 actions : une action se déroulant au Collège Versailles et s'adressant aux parents d'enfants scolarisés, une autre se déroulant au sein de l'AAJT adressée à des jeunes mineurs isolés étrangers scolarisés.

⇒ *Un atelier auprès des jeunes mineurs isolés récemment arrivés sur le territoire français est en place depuis octobre 2012 au sein du foyer de l'AAJT et est renouvelé chaque année depuis cette date.*

Les jeunes suivant les ateliers sont suivis par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ils sont, pour la majorité d'entre eux, scolarisés dans un lycée de Marseille, souvent dans des classes qui ne sont pas toujours adaptées à leurs besoins langagiers. Certains sont inscrits à des ateliers linguistiques en organisme de formation le temps qu'une place en lycée leur soit attribuée.

Mot à Mot propose donc un atelier FLE (en supplément de leur journée d'école) le lundi soir de 18h à 19h30.

Ce public présente des besoins spécifiques en FLE et en alphabétisation.

Le groupe est donc composé de deux sous-groupes : une moitié relevant du FLE et maîtrisant donc parfaitement les codes de l'écrit dans leur propre langue ; et une autre moitié relevant de l'alphabétisation, devant donc acquérir les codes de l'écrit en plus de la langue française. Les niveaux de maîtrise de l'oral varient aussi au sein de chacun de ces deux groupes.

24 personnes ont fréquenté l'atelier, au moins une fois, avec une moyenne de 10 participants par atelier sur l'année.

Le contenu des ateliers s'est construit au fur et à mesure de l'année. En effet, **les thématiques abordés et les compétences langagières travaillées sont systématiquement définies par le groupe** (afin de favoriser leur implication en répondant le plus exactement possible à leurs besoins). Ce choix se réalise sous forme de vote avant chaque départ en vacances scolaires. Cette année, deux besoins linguistiques très distincts ont clairement été identifiés : un groupe de jeunes relevant de l'alphabétisation (= qui n'ont jamais été scolarisés dans leur pays d'origine) souhaitaient travailler la compétence écrite -à savoir apprendre à lire et à écrire- ; et un autre groupe de jeunes relevant du Français langue étrangère souhaitaient travailler la compétence orale. Le travail de ces deux compétences fait appel à des supports et des démarches pédagogiques très différentes.

C'est donc grâce à la présence le lundi soir de 2 bénévoles co-animatrices qualifiées que nous avons pu organiser des sous-groupes travaillant chacun une compétence. Cette organisation a permis de répondre au mieux aux besoins linguistiques identifiés.

Il s'agit d'une action financée en prestations de services.

En juin 2015 est né un nouveau projet entre l'AAJT, Lounapo et Mot à Mot : « Des mots pour naviguer ». Il a été proposé aux jeunes ayant suivi l'atelier d'embarquer à bord de l'Albatros 2, voilier de Lounapo. Suivie par les formatrices, les accompagnateurs de l'ASE et les bénévoles de Lounapo, cette proposition s'inscrivait dans la continuité des ateliers FLE se déroulant tout au long de l'année. En renversant ainsi le regard sur la ville, ce changement de cadre avait pour vocation de stimuler les sensibilités encadrées dans les rigueurs urbaines. L'équipage ainsi constitué des jeunes de l'ASE avec les membres de Lounapo a pu partager les sensations sur la mer, le vent, le ciel et la houle.

Début juillet 2016, 4 journées de navigation ont été proposées à l'ensemble du groupe de MIE

concernés par les ateliers Mot A Mot, qui se sont répartis sur les journées de navigation. Il s'agit d'une prestation de services pour l'association Lounapo. Mot à Mot a permis de créer le lien et favoriser les rencontres.

⇒ Un atelier adressé aux parents d'enfants scolarisés se déroule au sein du Collège Versailles deux heures par semaine, le vendredi de 14h00 à 16h00.

Les parents suivant cet atelier ont tous des enfants scolarisés soit au collège Versailles, soit dans une école du réseau REP+ (c'est-à-dire les écoles Félix Pyat, Fonscolombes, Peyssonnel 1 et 2, Ruffi et Kléber).

Passerelle écolière consiste en des ateliers de formation linguistique adressés aux parents d'élèves dont la maîtrise partielle de langue et/ou la connaissance partielle du système scolaire français, rendent difficile l'accompagnement à la scolarité. Cet atelier à visée spécifique permet de travailler autour de la scolarité, de la parentalité et de l'éducation.

Cet atelier propose l'apprentissage de la langue française, nécessaire pour être en mesure, en tant que parent, d'accompagner les enfants dans leur scolarité. Il aborde les attentes de l'institution scolaire vis-à-vis des parents d'élèves. Il s'agit ainsi de conduire les familles à comprendre ce que font et vivent leurs enfants à l'école. S'il est certain qu'aucun parent ne souhaite ou n'encourage volontairement l'échec scolaire de ses enfants, il est courant de voir que les enfants confrontés à des difficultés scolaires ont souvent des parents pour lesquels l'école a été un monde soit inexistant, soit difficile. L'école et ses codes, mais aussi parfois l'écrit et ses codes, restent incompris des parents souvent démunis face à la scolarité de leurs enfants. Par ailleurs, la culture scolaire variant d'un pays à l'autre, le rapport des parents à la scolarité des enfants en est tout aussi variable. De nouveaux codes, spécifiques à l'école française et complexes sont donc à appréhender pour les parents ayant été scolarisés dans d'autres pays que la France. C'est l'ensemble de ces nouveaux codes, que l'atelier propose de transmettre à travers une pratique langagière.

Dès le 1^{er} atelier le groupe a été complet (18 inscrits) bien que l'information ait été diffusée par le personnel éducatif du collège exclusivement auprès des parents d'élèves de 6^e et de la classe UPE2A (pour les enfants nouvellement arrivés). Les autres parents se sont inscrits sur liste d'attente ou ont été orientés vers d'autres ateliers de Mot à Mot ou vers d'autres organismes de formation. Deux personnes sont venues rejoindre le groupe en cours d'année.

Une moyenne de 16 adultes ont suivi l'action de manière régulière et 21 personnes ont été inscrites sur cette action.

Le groupe présente des besoins spécifiques en FLE (besoin de s'exercer à la pratique de la langue française) et en alphabétisation (besoin d'apprendre à lire et à écrire, n'ayant jamais été scolarisé). La principale contrainte observée est donc la gestion de l'hétérogénéité du groupe.

C'est grâce à la présence d'une co-animatrice présente à chaque atelier que nous parvenons à répondre aux mieux aux besoins linguistiques identifiés.

Cette action bénéficie d'un financement CUCS, du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents REAAP (CAF), de la Fondation Fondaher et du Conseil Départemental.

2. Passerelles Langagières

> Passerelles quotidiennes

Il s'agit d'une action localisée dans l'environnement le plus proche des habitants et s'adressant à ces mêmes habitants, qui rencontrent des difficultés avec la langue française.

La mise en place de ce type de formations linguistiques vise à **amener les participants à s'approprier leur environnement social, culturel et professionnel grâce à la maîtrise et à l'amélioration de la langue française, favorisant ainsi leur accès à l'autonomie sociale.** L'Atelier Sociolinguistique (ASL) en lien avec les espaces sociaux de proximité est pensée comme un premier pallier d'apprentissage pour les habitants, avant d'intégrer dans un second temps des formations plus intensives ou d'accéder à l'emploi.

L'action s'est étendue à la rentrée 2016. En effet, nous avons ouvert un nouvel atelier. Passerelles quotidiennes s'est donc déroulé au sein de 4 structures : l'AAPI, l'ASM, MPT Belle de Mai puis Sextant et Plus (dans leur local de Fonscolombes).

L'atelier supplémentaire est celui qui a été mis en place à la MPT Belle de Mai. Au-delà du fait de pouvoir accueillir davantage de personnes, cet atelier supplémentaire nous a également permis de répondre plus précisément aux spécificités pédagogiques des besoins langagiers identifiés.

Nous avons donc fait le choix à la rentrée 2016 de proposer 2 types d'ASL :

-deux ASL consacrées au travail des compétences orales (se déroulant le mardi après-midi à l'ASM et à la MPT Belle de Mai, de 14 h à 16 h). Il s'agit de 2 groupes : oral 1 (grands débutants) et oral 2 (débutants) ;

-deux ASL consacrées au travail des compétences écrites (lire/ écrire) pour des personnes n'ayant jamais été scolarisés (se déroulant au sein des locaux de l'AAPI et de Sextant et Plus). Il s'agit de deux groupes : écrit 1 et écrit 2.

Les « ASL écrites » ne répondent donc plus aux besoins linguistiques des personnes relevant du FLE (c'est-à-dire qui ont été scolarisés dans leur pays d'origine et qui maîtrise donc leur langue familière à l'écrit et à l'oral) qui souhaitent se perfectionner à l'écrit. Nous orientons ces personnes sur d'autres ateliers de Mot à Mot (notamment Passerelle écolière ou Passerelle imaginaire) ou vers d'autres structures proposant ce type d'ateliers.

Nous avons fait le choix de consacrer les « ASL écrit » aux personnes relevant de l'alphabétisation, car ce sont des ateliers qui se raréfient à Marseille et où pourtant pour lesquels la demande est importante.

Les ateliers sont de deux heures hebdomadaires (AAPI et Fonscolombes vendredi matin et ASM et MPT Belle de Mai le mardi après midi) hors vacances scolaires.

Au sein de l'AAPI, Fonscolombes, la MPT Belle de Mai et l'ASM les ateliers ont eu lieu de septembre 2016 à mai 2017, avec 15 personnes inscrites dans chaque atelier.

L'inscription s'est effectuée en début d'année lors de deux jours consacrés à cela dans les locaux de Mot À Mot (une journée pour les « anciens » et une autre pour les « nouveaux »). Puis, pendant l'année scolaire, les inscriptions ont été réalisées sur un temps d'accueil sans rendez-vous, les lundi et jeudi entre 14h00 et 16h00. Ces temps d'inscription individuel ont permis : de recueillir pleinement les besoins des usagers, de favoriser ainsi l'orientation la plus appropriée et de proposer une évaluation d'entrée en formation à chacun des usagers. Cette évaluation linguistique d'entrée en formation permet un positionnement linguistique plus rigoureux sur les compétences de lecture-écriture et/ou d'oral de chacun. Ces évaluations ont lieu à l'entrée en formation, puis à N+1, à N+2 afin de visibiliser la progression de chacun.

Les groupes ont constamment été complets et la liste d'attente n'a cessé d'exister.

L'ensemble des participants a été orientée par les structures accueillant l'action en lien avec le public migrant rencontrant des difficultés avec la langue française. Le bouche à oreille a également permis d'accueillir de nouvelles personnes. D'autres structures partenaires de l'association Mot A Mot ont également favorisé l'orientation de nouvelles personnes : CADA SARA, AAJT, ADRIM,

EPFF, Maison de la Solidarité (via les assistantes sociales), MPT Kléber, Pôle Emploi, PLIE, les centres sociaux, La Plateforme Linguistique du 3^e. Les acteurs sociaux du quartier semblent également orienter des personnes sur cette action, petit à petit : services médicaux, assistantes sociales, écoles.

Pour le contenu des ateliers, nous avons continué dans le même esprit que l'année précédente : nous donnons le choix aux participants sur le contenu des ateliers. En effet, chaque groupe décide du thème sur lequel il souhaite travailler pendant le cycle suivant (à savoir des vacances à vacances). Chaque personne est invitée à proposer des thèmes et un système de vote a été mis en place. À partir du thème voté, le groupe fait part des difficultés rencontrées pour la lecture, l'écriture, la production et la compréhension oral des documents ou des situations liées à ce thème.

Ainsi, les thèmes abordés ont été les suivants :

-La poste/la banque : interagir à l'oral avec un conseiller bancaire (demander l'ouverture d'un compte, négocier une autorisation exceptionnelle de découvert, ou requérir la fin d'une assurance de carte bleue), remplir un chèque, rédiger un courrier d'annulation de prélèvement automatique, envoyer/réceptionner un courrier en recommandé, se servir de la machine pour affranchir les lettres, retirer de l'argent au distributeur automatique.

-Pôle Emploi : se repérer dans les écrits liés à la recherche d'emploi, utiliser le répondeur de Pôle Emploi, comprendre une offre d'emploi, interagir lors d'un entretien d'embauche, écrire une lettre de motivation.

-La CAF : utiliser le répondeur de la CAF, interagir avec un interlocuteur de la CAF (suite à radiation, premier entretien d'accompagnement), prendre un RV, comprendre un courrier de la CAF, compléter ses déclarations de ressources et formulaires, identifier les aides liées aux déclarations enfants, comprendre les écrans de la borne multi services.

-Se loger : compléter sa déclaration d'impôts, interagir à l'oral pour la recherche de logements sociaux, compléter un dossier de demande APL, comprendre les factures liées à la location : loyer, gaz et électricité.

-La Santé : comprendre les écrans de la borne multi-services, comprendre l'ordonnance, communiquer avec les médecins, prendre rendez-vous, faire une prise de sang, savoir exprimer où on a mal.

Des **sorties** ont été proposées à l'ensemble des groupes.

En 2016/2017, les sorties organisées par l'association Mot A Mot ont été les suivantes :

- **Lecture théâtralisée « Il était une fois un jeune chameau malade »** proposée par la **compagnie Peanuts**, au sein du LoKal 36 dans le cadre du partenariat avec l'Embobineuse (novembre 2016)

- Sortie au **théâtre « La justice des poissons »** : programmation des Bancs Publics, dans les locaux de la Friche de la Belle de Mai (novembre 2016)

- **Participation au festival des Rencontres internationales du cinéma arabe**, proposé par AFLAM (décembre 2016)

- **Fête de fin d'année au Lokal 36**, avec la lecture des textes produits par les participantes aux ateliers de Sacha Steurer qui ont eu lieu de septembre à décembre 2016

- **Spectacle de danse « Sosie »** proposé par Les Bans Publics à la Friche de la Belle de Mai (décembre 2016)

- **Exposition-spectacle de l'Embobineuse « Face de bouc (émissaire) »** (février 2017)

- **Participation à Cœur de Femmes 2017** : stand et animation de porteuses de paroles (7 mars 2017)

Cette année, **des permanences d'écrivain public** ont également été mises en place en octobre 2016, grâce au partenariat établi avec l'association l'Encre Bleue : elles ont lieu les mardi matin, au

sein de l'association Mot à Mot. Elles sont animées par une équipe bénévole de l'association Mot à Mot, encadrée par l'Encre Bleue. L'afflux sur cette permanence, montre à quel point elle répond à une urgence sur le quartier. Elle est une réponse efficace aux demandes de plus en plus importantes des participants pour comprendre des écrits administratifs de plus en plus nombreux, ou en produire. Un espace informatique (2 ordinateurs) également mis à disposition des habitants, permet aux écrivains publics de proposer **une réponse à la fracture numérique** de plus en plus marquée.

➤ **Passerelle à la mobilité : des Mots pour le Code, préparation linguistique au Code de la route**

Des Mots pour le Code correspond à un atelier à visée spécifique, s'adressant à des femmes souhaitant passer le permis de conduire, mais n'accédant pas à l'examen du Code de la Route en raison de difficultés linguistiques. Il s'agit donc de l'animation d'un atelier d'apprentissage de la langue française, à partir des écrits du code de la route (activités de repérage, de compréhension et de mémorisation de la terminologie du code de la route : lexique, disposition graphique, formes syntaxiques spécifiques, etc.).

Cette action a eu lieu sur l'année scolaire 2016-17 à raison de 4h par semaine (2h le lundi après-midi et 2h le jeudi après-midi) par semaine au LoKal 36 à la Belle de Mai. 38 personnes y ont participé.

A chaque début de parcours, une évaluation est réalisée, elle permet d'évaluer le temps de parcours pour chacune et de fixer des objectifs. À la fin de cette période, un bilan est réalisé avec la personne afin de faire le point sur ses apprentissages, présences ou absences, son désir de s'inscrire en auto-école ou de poursuivre la formation. En septembre 2016, grâce à l'intervention d'une bénévole, **un autre « SAS » d'entraînement au Code** a également été ouvert pour les femmes ayant acquis les compétences langagières nécessaires à l'inscription en auto-école suite à la formation suivie au sein de l'association, mais encore inquiètes, ou dont le budget ne permettait pas l'entrée immédiate en auto-école. Afin **d'éviter une rupture dans le processus de formation pour l'obtention du permis**, ce « sas » permet à un groupe de femmes de s'entraîner aux questions du Code grâce à l'implication d'une bénévole le mercredi matin de 9h à 11h, avant de faire le pas vers l'auto-école.

Le Miam Miam Vroum Vroum a porté ses fruits encore cette année, puisqu'il a permis le financement de 4 inscriptions au Code de la route et qu'il a encore de quoi en financer 10 à hauteur de 200 euros.

La recherche action menée par l'IRTS sur toute l'année a été une belle occasion de visibiliser les leviers permis par cette action, qu'il s'agisse d'obtenir son permis de conduire, ou de se remobiliser, s'impliquer dans la vie citoyenne. La restitution de la recherche action par l'IRTS a eu lieu début mars avec les salariées, des participants à l'atelier du code, des membres du CA et certains financeurs, un document (powerpoint) nous a été remis lors de cette présentation. Un document plus compréhensible pour les personnes intéressées et absentes lors de la restitution est en cours de rédaction, il sera prochainement mis à disposition.

Une des suite de cette recherche/action a été la participation d'un groupe de femmes du code à une rencontre entre étudiants, enseignants et travailleurs sociaux des différentes écoles et instituts qui forment les travailleurs sociaux de Marseille. Cette rencontre a eu lieu à l'ESPE le 6 avril 2017, elle avait pour objectif de présenter des actions collectives menées à Marseille par diverses associations aux étudiants et futurs travailleurs sociaux et de réfléchir à l'importance de l'action collective dans le champ social. Lors de cette journée, un groupe de femmes a tenu un stand présentant l'atelier « Des mots pour le code » et un autre groupe a participé aux ateliers de l'après-midi. Un groupe a également cuisiné et préparé le repas du midi pour les 100 personnes présentes. L'argent récolté suite à cette prestation de services est allé alimenter leur caisse du miam miam vroum vroum pour

financer les codes des prochaines conductrices ! Et elles ont eu un tel succès qu'une des écoles leur a demandé un devis pour préparer les petits déjeuners pour un futur forum au mois de novembre. Cet argent permettra d'alimenter la caisse d'autofinancement : elles commencent à avoir un véritable succès !

➤ **Passerelle professionnelle : préparation linguistique aux métiers des services à la personne**

Cet atelier s'adresse à des personnes souhaitant travailler dans les métiers des services à la personne ou accéder à une formation qualifiante dans les métiers des services à la personne mais n'y accédant pas en raison de difficultés linguistiques.

Il s'agit d'une appropriation des codes de communication du cadre professionnel des métiers des services à la personne (comprendre une offre d'emploi, un contrat de travail et une fiche de paie, rédiger une liste de courses, se repérer sur un plan de la ville, lire un planning professionnel etc).

L'atelier a de nouveau été accueilli au sein de l'AAPI, à raison de quatre heures par semaine, entre janvier et avril 2017, le printemps étant une période favorable à l'entrée sur les dispositifs de formation qualifiante.

Le public était majoritairement des habitants du 3ème arrondissement, orientées par les structures partenaires liées l'insertion professionnelle.

Nous avons développé un partenariat avec Pôle Emploi, afin de faciliter les orientations pour les participants, un moyen efficace pour qu'ils puissent être positionnés sur des formations qualifiantes. 25 personnes ont suivi cet atelier.

⇒ Pour l'ensemble de ces ateliers, nous réservons une semaine de bilan individuel au mois de juin 2017. L'idée étant d'utiliser cette évaluation en temps individuel pour faire le point sur l'année écoulée et d'envisager une éventuelle entrée en formation plus intensive, permettant ainsi la mise en mouvement des usagers.

Les actions « Passerelles quotidiennes », « Passerelle à la mobilité », et « Passerelle professionnelle » ont été financées en 2016 par l'État (via l'aide au poste : l'adulte relais), la Politique de la Ville (ACSE/CGET et Métropole), le Conseil Départemental, la DRJSCS (via l'aide au poste FONJEP), la DDCS, la Ville de Marseille, la Fondation Elle, la fondation LOGIREM et la fondation FONDAHER.

3. Passerelles imaginaires

« Passerelles imaginaires » consiste en des ateliers d'écriture suscitant l'imaginaire pour se créer une personnalité singulière pour avoir d'autres regards possibles sur le monde.

Cet atelier a lieu une fois par semaine à raison de deux heures par séance à la Friche de la Belle de mai.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Permettre à ses participants d'utiliser l'imaginaire pour se créer une personnalité singulière, pour avoir d'autres regards possibles sur le monde ;
- Valoriser d'autres approches aux savoirs et permettre aux participants de prendre ou reprendre confiance face à leur capacité de produire de l'écrit et de le donner à lire;
- Proposer des pratiques artistiques et littéraires aux participants, qui en sont souvent éloignés par crainte d'illégitimité dans ce domaine.

Passerelles Imaginaires alterne dans ses ateliers des temps favorisant l'écriture individuelle à partir de consignes contraignantes amenant les participants à chercher et découvrir leur propre imaginaire, à travers l'écriture, des temps de mise en commun des écrits: (la lecture à voix haute par chacun de ses écrits au reste du groupe), et des temps de correction (auto correction individuelle des textes où le repérage des erreurs par chacun amène des explications linguistiques, et permet au groupe d'utiliser les erreurs comme point d'appui pour de nouveaux apprentissages).

Les séances d'écriture sont animées par une bénévole, animatrice d'atelier d'écriture avec la présence d'une formatrice, pleinement participante à la proposition d'écriture.

Cet atelier bénéficie de subventions de l'État (Adulte Relais), de la Politique de la Ville, du Conseil Départementale, de la DRJSCS (FONJEP), et du Fondaher .

4. Langage en partage

Mot À Mot propose des modules de sensibilisation, en direction de bénévoles de structures intervenant dans l'accompagnement de personnes en situation d'illettrisme, d'analphabétisme, ou relevant du Français Langue Étrangère : réflexions autour des spécificités du public et de ses besoins, transmission de concepts didactiques liés à l'apprentissage des langues, conceptualisation d'outils pédagogiques spécifiques, etc. Il demeure tout aussi important de questionner le rôle des accompagnateurs bénévoles dans la formation FLE.

L'objectif de cette formation est de **transmettre les réflexions générales et inhérentes à la formation (posture, didactique de l'enseignement des langues, spécificité du public et de ses besoins, etc.) tout en transmettant certains outils pédagogiques précis (jeux, fiches pédagogiques).**

Mot À Mot a animé plusieurs sessions de formations : 4 jours de formations au CRI PACA ouverts à tous les bénévoles, deux jours de formation pour les bénévoles du Secours catholique.

Les jours de formation au CRI PACA ont bénéficié d'une subvention dans le cadre du FDVA (fonds de vie associative), cette formation était en priorité pour les bénévoles de Mot à Mot, mais elle a pu être ouverte à d'autres bénévoles en raison du nombre de places restantes.

Les deux jours de formation pour le Secours catholique sont des prestations de service.

5. Ateliers à visée professionnel

L'AAJT, partenaire de l'association, a fait appel à Mot à Mot pour la mise en place d'ateliers à visée professionnelle tout au long de l'année 2016.

En effet, l'AAJT accueille et héberge dans ses différents dispositifs (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, Service de Suite pour statutaires, Maison d'Enfants à Caractère Social, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) un public jeune en précarité. Ce public jeune est notamment un public jeune migrant (demandeurs d'asile, mineurs et majeurs isolés étrangers), maîtrisant partiellement le français et notamment le vocabulaire professionnel, et pour qui une aide individualisée et collective dans l'apprentissage de ces savoirs est selon eux la clé d'une possible insertion. L'AAJT a demandé à Mot à Mot la mise en place d'ateliers à visée professionnelle pour public jeune migrant. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet « Héberger et construire l'insertion des publics jeunes migrants et réfugiés » financé par la Région PACA pour le compte de l'AAJT. Il s'agit donc d'une prestation de services pour Mot à Mot.

Dans le cadre de ce projet, l'association Mot à Mot propose des modules de Français Langue

Étrangère à visée professionnelle pour une période allant de février à décembre 2016.

Les modules sont proposés suivant différentes thématiques professionnelles. Chaque module dure 16 h, soit un total de 80 h de formation dispensées.

– module “pré-professionnel”: il s’agit d’étudier le vocabulaire nécessaire à la recherche d’emploi (savoir se présenter, parler de ses compétences, expliquer son CV, sa lettre de motivation, mener un entretien professionnel).

- module BTP : apprentissage du vocabulaire et expressions liés au secteur du bâtiment

- module cuisine-restauration : apprentissage du vocabulaire et expressions liés au secteur de la cuisine/ restauration.

- module services à la personne / santé : apprentissage du vocabulaire et expressions liés au secteur du service à la personne.

Chaque module donne lieu à trois heures complémentaires consacrées au suivi, bilans, réalisation de cartes de compétences individuelles, et à l’ingénierie de formation.

Selon les thématiques des modules, 5 à 12 participants ont suivi les ateliers.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier porte sur la période comprise entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, il fait apparaître un bilan positif de 8523 euros.

Les recettes de l'association s'élèvent à 98136 euros, et les dépenses à 89613 euros.

Actuellement, le fond de roulement de l'association s'élève à 24317,00 euros, équivalent à 6 mois d'avance de trésorerie pour l'association, sachant que nous n'avons pas perçu les subventions pour 2017.

Les recettes se répartissent entre:

70- Vente de produits et de services (9660,00 euros)

- Prestations de service (AAJT, Secours Catholique)

74- Subventions d'exploitations (42284,00 euros)

- CUCS : 11790,00 euros
- DDCS : 5000 euros
- Ville de Marseille : 3000 euros
- Fondaher : 3000 euros
- REAPP : 2500 euros
- Conseil Départemental:4000
- FONGEP : 5011 euros
- Fondation Elle: 4000 euros
- FDVA : 2000 euros
- Fondation Logirem: 2000

75- Autres produits de gestion courante (4665,00 euros)

- Cotisations : 4665,00 euros

79- Transfert de charges (27931,00 euros)

- Aide au financement du poste adulte-relais accordée par l'ASP: 27931,00 euros

67- Produits exceptionnels (97,00 euros)

- Produits exceptionnels sur opération de gestion: 97,00 euros

78- Reprises sur amortissements et provisions (14500 euros)

- Reprises de provisions: 14500 euros

Les dépenses se répartissent entre:

60- Achats (1368 euros)

- Achat de matériel, équipement et travaux : 837 euros
- Fournitures administratives : 113 euros
- Matériel pédagogique : 386 euros
- Autres achats : 33 euros

61- Services Extérieurs (6826 euros)

- Location mobilière et immobilière : 2965 euros
- Entretien et réparations : 61euros
- Primes d'assurance : 0euros
- Rémunération intermédiaire: 3800 euros

62- Autres services extérieurs (1623 euros)

- Publicité, Information (site web et plaquettes), publications et relations publiques : 59 euros.
- Déplacements, missions et réceptions : 1326 euros
- Frais postaux et de télécommunication : 116 euros
- Services bancaires : 122 euros

64- Charges de personnel (66184 euros)

- Rémunérations du personnel : 39943 euros
- Charges sociales : 24981 euros
- Indemnités et avantages divers : 1260 euros

67- Charges exceptionnelles (113 euros)

- Charges exceptionnelles sur opération de gestion: 113 euros

68- Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (13500 euros)

- Dotations aux provisions :13500 euros

Subventions

En 2016,

- Une subvention de 11790 euros nous a été accordée par le CUCS pour 2016.
- Une subvention de 5000 euros nous a été accordée par la DDCS pour 2016.
- Une subvention de 4000 euros nous a été accordée par le Conseil Départemental pour 2016.
- Une subvention de 3000 euros nous a été accordée par la Ville de Marseille pour 2016.
- Une subvention de 2000 euros nous a été accordée par le FDVA pour 2016.
- Une subvention de 2500 euros nous a été accordée par le REAAP pour 2016.
- Une subvention de 3000 euros nous a été accordée par Fondaher pour 2016.
- Une subvention de 4000 euros nous a été accordée par la Fondation Elle pour 2016.
- Une subvention de 2000 euros nous a été accordée par la Fondation Logirem pour 2016.
- Une subvention de 5011 euros nous a été accordée par la par le Fonjep pour 2016.

En 2017, des subventions ont été sollicitées auprès :

- de la DDCS (bop 104) : 5000 euros
- du département des Bouches du Rhône : 4000 euros
- du CUCS : 19000 euros
- de la Ville de Marseille : 5000 euros
- du FDVA : 3500euros
- Ministère de la culture : 5000 euros

- REAPP (CAF) : 2500 euros
- FONJEP : 5000 euros
- Fondation Fondaher : 3000 euros

Nous avons renouvelé l'adulte relais en avril 2017, une nouvelle convention a été signée pour trois ans. Le montant de cette aide au poste octroyée par l'État s'élève à 17500 euros par an.